



Hausse du carburant : les agents ne doivent pas payer la facture !

La hausse brutale du carburant impacte directement les agents

Pour beaucoup d'entre nous, les déplacements domicile-travail représentent déjà une part importante du budget.

Aujourd'hui :

- Le carburant explose
- Les salaires stagnent
- L'inflation continue

Ce sont encore les salariés qui paient !

Cette situation est inacceptable.

Des profits énormes au détriment des salariés

Pendant que des millions de salariés regardent le prix du litre avec inquiétude, d'autres se frottent les mains. Les grands groupes pétroliers, eux, continuent d'accumuler des profits colossaux. À chaque nouvelle tension internationale, à chaque nouvelle flambée des cours, ce sont toujours les mêmes qui gagnent. Ceux qui produisent, raffinent, distribuent ou spéculent sur l'énergie trouvent le moyen de préserver, voire d'augmenter, leurs marges.

C'est là qu'il faut remettre les choses à l'endroit. On voudrait faire croire que la hausse des prix serait une fatalité, presque un phénomène naturel. Ce n'est pas vrai. Derrière les hausses, il y a aussi des intérêts économiques très puissants. Il y a des groupes privés qui profitent d'une situation instable pour continuer à dégager des bénéfices considérables. Il y a des dividendes versés aux actionnaires. Il y a des richesses qui partent au mauvais endroit.

Autrement dit, l'argent existe. Le problème, c'est qu'il ne va ni aux salaires, ni aux services publics, ni aux transports collectifs, ni à l'amélioration concrète de la vie des travailleurs.

Nos propositions

La CGT toujours forte de propositions, revendique :

- De garantir le droit des agents à leur télétravail
- De développer le télétravail exceptionnel pour les agents qui en font la demande, en actionnant l'article 2.8.2. de l'accord télétravail en plus du quota des 12 jours de télétravail exceptionnels.
- De favoriser les réunions en visio
- De proposer entretien et rendez-vous en visio ou téléphonique pour les DE
- De suspendre les déplacements extérieurs pour formation, animation ou prospection
- D'encourager le co-voiturage
- De revaloriser et d'étendre l'indemnité de transport à l'ensemble des agents normands, salariés du même établissement
- L'absence de sanctions, dans le cadre du contrôle de recherche d'emploi, pour des usagers qui seraient en difficulté pour se rendre à une prestation, à une formation ou à une convocation.

Nous demandons une augmentation générale des salaires pour tous les agents.

